www.carlades.com

Entre Cère et Goul

Pailherols - Vic-sur-Cère - Thiézac
Badailhac - St-Clément - Polminhac
St-Etienne-de-Carlat - Raulhac
Jou-sous-Monjou - St-Jacques-des-Blats
Cros-de-Ronesque

Bulletin d'information des onze communes de la Communauté de communes

N° 22 - JUILLET 2013

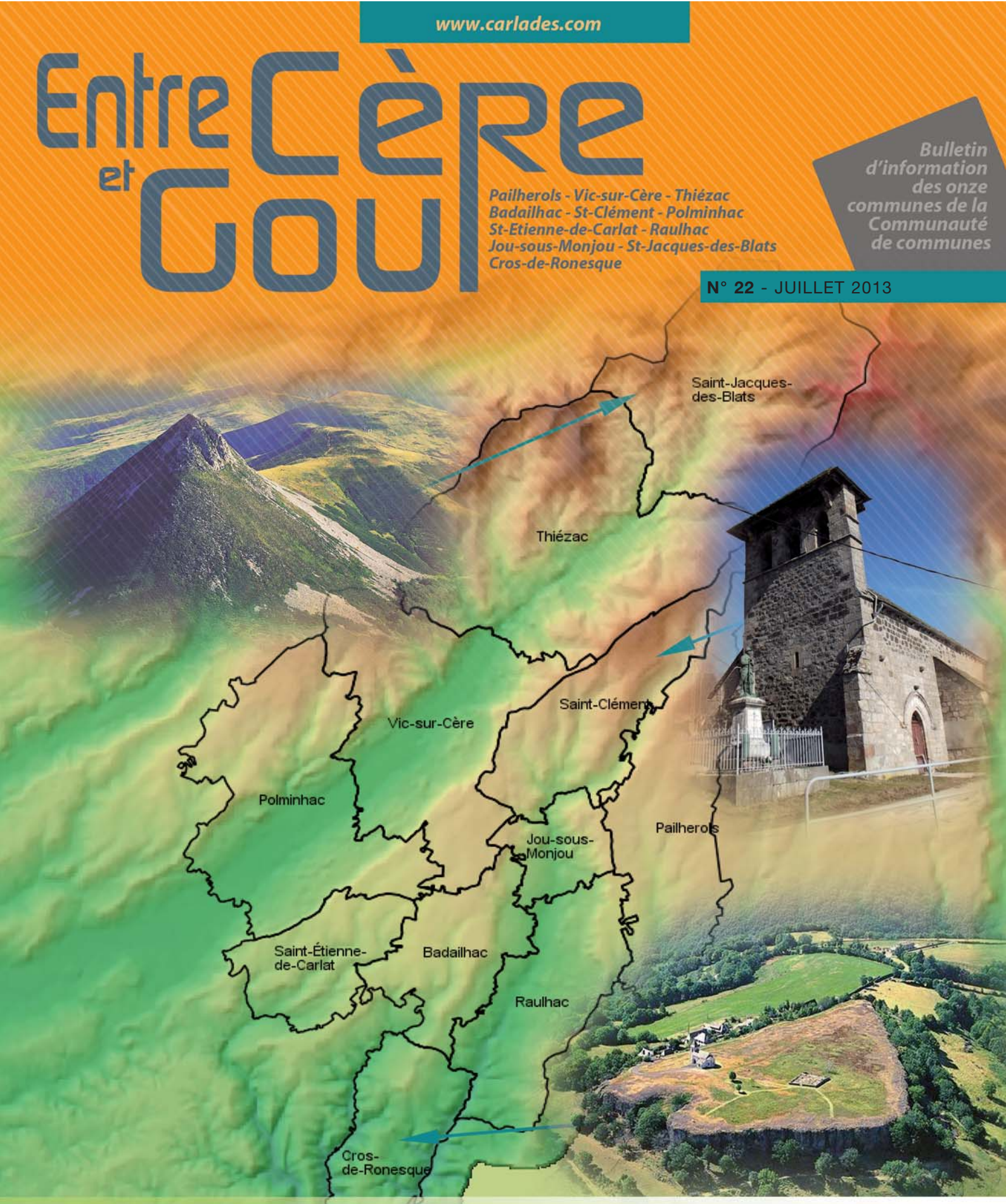

14 - Vivre en Carladès

SAINT-CLÉMENT
CROS-DE-RONESQUE
SAINT-JACQUES-DES-BLATS

Carladès Communauté de Communes

INFOS PRATIQUES

Communauté de communes Cère et Goul en Carladès
Place du Carlades
15800 VIC-SUR-CÈRE
Tél. 04 71 47 89 00
Fax : 04 71 47 89 01
www.carlades.com
secretariat@carlades.fr
Horaires d'ouverture au public :
8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h (sauf le week-end)

Déchetterie
Zone d'activités de Comblat-le-Château
15800 VIC-SUR-CÈRE
Tél. 06 72 01 61 44
Horaires d'ouverture au public : lundi, mardi et samedi de 14 h à 18 h et vendredi de 9 h à 13 h

Dépôt de déchets inertes
Estanie - 15800 POLMINHAC
Tél. 06 72 01 61 44
Horaires d'ouverture au public : mardi de 9 h à 12 h et jeudi de 14 h à 18 h (réservé aux professionnels)

Ecole de musique et de danse du Carladès
Place du Carlades
15800 VIC-SUR-CÈRE
Tél. 04 71 47 89 03
Fax : 04 71 47 89 01
www.carlades.com
culture@carlades.fr

Office de tourisme du Carladès
Avenue André Mercier
15800 VIC-SUR-CÈRE
Tél : 04 71 47 50 68
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 18h
tourisme@carlades.fr
www.carlades.fr

Office de tourisme du Lioran et des Vallées
Tél : 04 71 49 50 08
info@lelioran.com
De Noël à mars : tous les jours de 9h à 18h.
D'avril à juin :
du lundi au samedi de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30.
Le dimanche de 9h30 à 12h30.

DÉCHETS MÉNAGERS
Calendrier des collectes

Depuis le 1er janvier 2012, le nouveau calendrier de collecte des ordures ménagères est le suivant :

Communes	Jours de collecte
Badailhac	Jeudi
Cros de Ronesque	Mercredi
Jou-sous-Monjou	Mercredi
Pailherols	Jeudi
Polminhac (bourg)	Mardi et jeudi (+ vendredi *)
Polminhac (ext.)	Mardi
Raulhac	Mercredi
Saint-Clément	Jeudi
Saint-Étienne-de-Carlat	Mercredi
Saint-Jacques-des-Blats (bourg) et Lioran	Lundi et vendredi (+ mercredi *)
Saint-Jacques-des-Blats (ext.)	Mardi
Thiézac (bourg)	Lundi et vendredi (+ mercredi *)
Thiézac (ext.)	Mardi
Vic-sur-Cère (bourg)	Lundi et vendredi (+ mercredi *)
Vic-sur-Cère (ext.)	Mardi (entre Vic et Thiézac, jeudi (entre Vic et Polminhac)

* Pour répondre à la forte augmentation du nombre d'usagers (donc des déchets) sur ces périodes, une collecte hebdomadaire supplémentaire sera maintenue pendant 8 semaines l'été et 3 semaines l'hiver, cette collecte concernant également les hôtels, restaurants et campings.

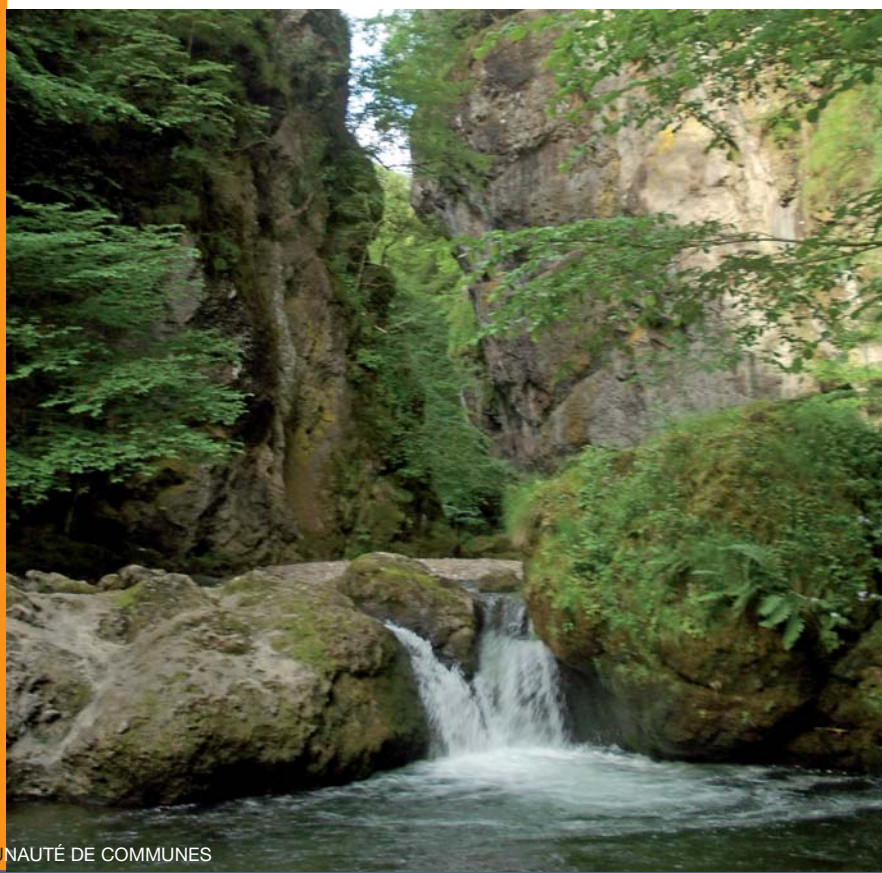

SOMMAIRE

Dossier p 4
Maîtrise du budget

Randonnée p 5
Entretien des sentiers
Petites balades

Maison du Tourisme p 6

Le Pas de Cère p 8

Zone d'Activités p 10

Hôtel des artisans Pobrun p 11

Grandir en Carladès p 12

Vivre en Carladès p 14
SAINT-CLÉMENT
CROS-DE-RONESQUE
SAINT-JACQUES-DES-BLATS

Le parc éolien p 19

Brèves p 22

Festivités p 21

Directeur de la publication :
Michel ALBISSON,
Président de la Communauté de Communes

Rédaction :
Michel LEMAÎTRE

Photos :
CC Cère et Goul en Carladès, Michel Lemaître, Pierre Soissons.

Conception graphique et imprimeur :
I2S Imprimerie

Bulletin semestriel tiré à
2 400 exemplaires

Entre Cère et Goul

Une Communauté de communes tournée résolument vers l'avenir…

Au travers de cette "lettre de la Communauté de communes", vous pourrez découvrir que :

1 - **Certes des projets importants sur le plan touristique et économique sont en cours de réalisation :**

- Aménagement et valorisation du Pas de Cère
- Construction d'une Maison du Tourisme
- Extension de la Zone d'Activités appelée à devenir un Parc d'Activités (Zone artisanale, zone commerciale et zone d'activités)

2 - **Mais aussi que des investissements dans les nouvelles technologies ont été décidés :**

- La Maison du Tourisme sera équipée à l'accueil de tables tactiles innovantes
- L'Office de Tourisme du Carladès fera partie des tous premiers offices à proposer, à partir du nouveau site mobile de la Région Auvergne et grâce à la géolocalisation, un accès direct aux données locales (hébergements, restauration, animations, randonnées avec un GPS, points d'intérêts…)
- Les écoles du Carladès seront dotées, dès la rentrée 2013, de TBI (Tableaux Blancs Interactifs)
- Dans un avenir proche, le Parc d'Activités de Comblat, bénéficiera de la fibre optique qui lui permettra de figurer dans les premiers territoires à proposer, mieux que le haut débit, le très haut débit pour Internet

3 - **Avec des services à la population** (culture, ramassage scolaire, gestion des déchets, portage de repas à domicile…) **qui, bien qu'élargis, restent de bonne qualité voire exemplaire dans certains domaines**.

4 - **Pour autant, il n'a pas été porté atteinte à l'équilibre de nos finances** (toutes nos actions ont pu être menées à bien **sans augmentation de la fiscalité, ni recours à l'emprunt**).

5 - **Enfin, la Communauté de communes peut s'appuyer sur des communes qui font preuve de dynamisme comme en atteste la présentation, dans cette lettre, de trois d'entre elles**.

Dans une période où le pessimisme envahit notre société, il est réconfortant de constater qu'il est encore possible de croire en l'avenir et de préparer des lendemains qui ne manqueront pas d'être meilleurs…
Selon le dicton "après la pluie vient le beau temps", c'est ce que je vous souhaite pour cette période estivale qui, comme tous les ans, devrait être festive.

Carladès
Communauté de Communes

Budget 2013

Une situation financière particulièrement saine...

La suppression de la Taxe professionnelle en 2010 et la mise en place, en contrepartie, de ressources fiscales au profit des Communautés de communes ont contribué à sécuriser les ressources de la Communauté, qui dépendent à hauteur de 70 % de la fiscalité des ménages (*quote-part de la Taxe d'habitation et la Taxe foncière sur les propriétés non bâties*) cette fiscalité étant par nature stable (*cf. La base étant constituée de constructions, terrains,...*).

Il est à noter que ces importants investissements engagés en 2013 (plus de 2,5 millions d'Euros) ont pu être financés sans que les taux d'imposition soient augmentés (de même que celui de la Taxe sur les ordures ménagères) et sans recours à l'emprunt.

De plus, ce sont plus de 600 000 Euros qui seront "disponibles" pour financer l'aménagement de la prochaine extension de la Zone d'Activités de Comblat (150 000 Euros de subvention du budget général + 202 179 Euros affectés au prochain projet de territoire et 234 331 Euro de Fonds de compensation de TVA à percevoir en 2014).

Cette situation financière particulièrement saine s'explique par le fait que la mise en oeuvre des importantes opérations programmées et financées sur le projet de territoire 2010/2012 soit intervenue en 2013 et que ces projets majeurs aient pu bénéficier d'un taux de subventions élevé.

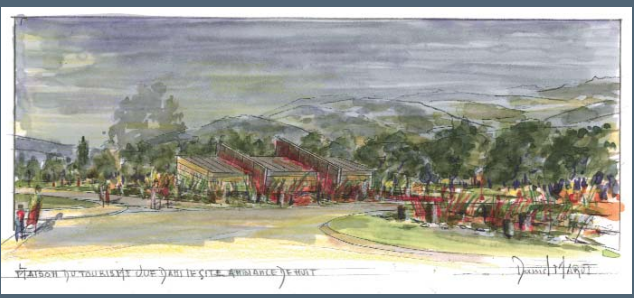

Fonctionnement : **3 553 373 €**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

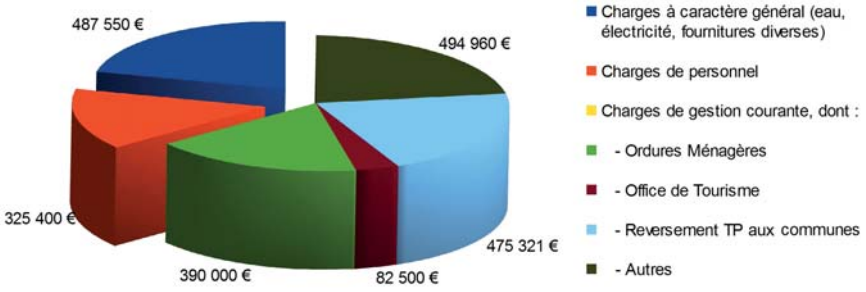

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

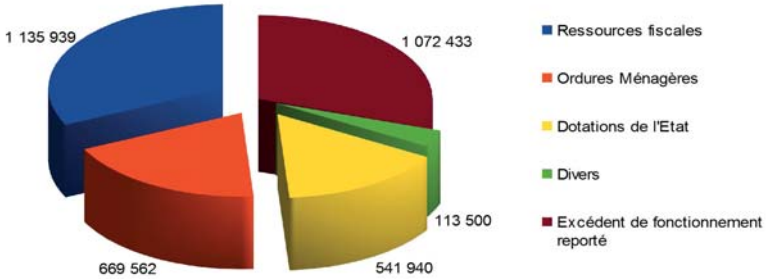

Investissement : **2 842 823 €**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

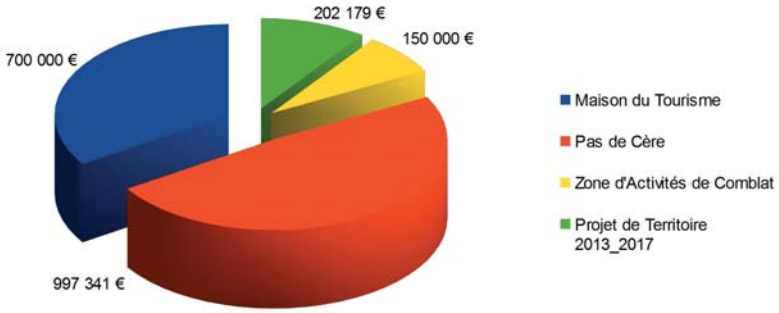

RECETTES D'INVESTISSEMENT

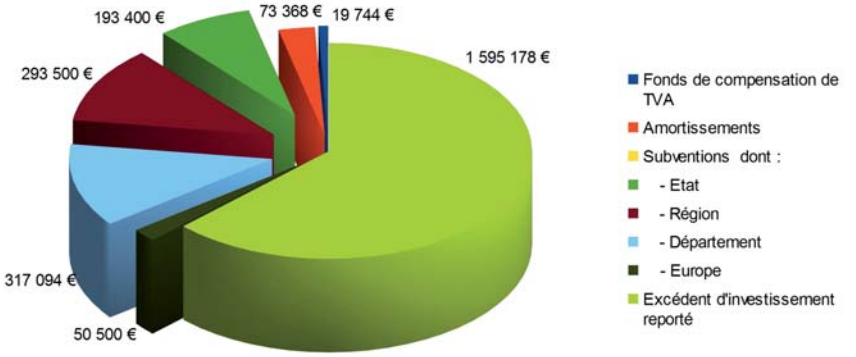

Des balades tous publics pour découvrir le Carladès

De toutes les activités touristiques, la randonnée est sans doute celle qui présente le meilleur rapport qualité-prix.

Elle demande des investissements modestes, et attire un large public, qui va du marcheur patenté, amateur de parcours longs et accidentés, aux promeneurs, pour qui la randonnée est synonyme d'effort doux et de découverte, bien plus que de prouesse sportive.

Les indications recueillies, en 2012 par l'Office de Tourisme du Carladès épousent et confirment les tendances observées à l'échelon national : 25 % des visiteurs souhaitent obtenir des informations sur les randonnées, qui représentent 42 % des demandes adressées à l'OTI. L'intérêt pour la tradition et l'authenticité est omniprésent.

Consciente du rôle stratégique de la randonnée, dans le développement touristique du territoire, la Communauté de communes Cère et Goul s'est donnée les moyens de ses ambitions. Elle a embauché un agent de mission, chargé, certes, d'exercer une veille sur les itinéraires de grande randonnée (GR), de gérer les 12 sentiers inscrits au PDIPR (*), mais surtout :

- de mettre en place des sentiers thématiques,
- d'aménager ou d'améliorer des pistes équestres,
- de créer, autour de chaque commune, des balades découverte tous publics.

Les sentiers thématiques – qui comme leur nom l'indique, seront dédiés à un thème précis, basé sur les éléments identitaires du Carladès : burons, cascades, arbres remarquables ou géologie notamment, sont en cours de réalisation. Le réseau de balades découverte est, lui, opérationnel.

Dédié à un public familial, il propose des circuits d'une heure à trois heures, et de deux à quatre kilomètres tracés en boucle autour d'un bourg ou d'un village. Chaque itinéraire permet de découvrir des églises ou chapelles, des panoramas, des cascades, des viaducs, des fermes typiques, des arbres remarquables ou des estives. Chaque point fort est signalé et mis en valeur par un panneau explicatif équipé d'un QR code, qui permet aux utilisateurs de smartphones d'obtenir de plus amples informations.

Exempts de difficultés de nature à rebuter les randonneurs non confirmés, les itinéraires sont pourvus d'un balisage précis et accessible à tous. Ils constituent le premier nouveau maillon d'un dispositif plus complet, qui comportera également des sentiers à thème. Les hébergeurs disposeront ainsi d'un réel produit touristique, qu'ils pourront proposer à leurs clients. Les promeneurs, quant à eux, mettront à profit leur activité favorite, la marche, pour découvrir en profondeur le Carladès, ses patrimoines, sa faune, sa flore, mais surtout ses habitants, de la préhistoire à nos jours.

(*) Plan départemental d'itinéraires de promenades et de randonnées.

Une Maison du tourisme qui s'inscrit dans le futur

Dalles en pierre de Bouzantès, plafond et meubles en frêne, parois de verres confectionnées à Montmurat : les matériaux seront couleur Cantal. Mais la silhouette du bâtiment, suspendue à deux poteaux (rougeoyants la nuit, pour mieux symboliser la lave volcanique) sera résolument futuriste.

Dès leur entrée dans le hall, les visiteurs découvriront une vue panoramique des Monts du Cantal, surmontée d'une représentation stylisée du volcan qui culminait, à l'origine, à plus de 3 500 mètres d'altitude. Ce rappel d'un passé lointain cohabitera avec des équipements "high-tech" qui, pour Michel Albisson, comporteront deux avantages majeurs : "plus faciles à manipuler qu'une carte, ou tout autre document papier, ils donneront également une image moderne d'un territoire tourné vers l'avenir".

Trois tablettes tactiles seront installées sur la banque d'accueil. L'une d'elles sera mise à la disposition du public. Jusqu'à cinq personnes pourront la consulter simultanément. Elles navigueront virtuellement, à leur gré, sur l'ensemble du territoire, jusqu'à cliquer sur un centre d'intérêt. Leur choix effectué, elles auront accès à une vidéo ou à un diaporama, ainsi qu'à des infos pratiques. Elles pourront ensuite imprimer sur papier, ou envoyer sur leur adresse mail leur carnet de route. Lorsqu'elles recevront un groupe, les hôtesses d'accueil pourront transférer les mêmes informations vers un écran mural visible par tous.

Par ailleurs, trois séries d'écrans seront mises en place :
- un écran, situé à proximité de la porte d'accès, fournira des informations pratiques, dont les coordonnées du médecin et de la pharmacie de garde…
- trois autres écrans, visibles de l'extérieur assureront la promotion des évènements,
- la dernière série d'écrans sera consacrée à la mise en valeur des atouts du Carladès.

Cet ensemble technologique ne sera pas développé au détriment de la mission première de l'Office de Tourisme : l'accueil des visiteurs. Il contribuera, au contraire, à améliorer le service offert aux touristes tout en permettant à ces derniers d'utiliser leurs "doudous technologiques" que sont les smartphones et autres tablettes.

Les travaux ont commencé début juin. Ils dureront environ 10 mois, pour une ouverture prévue fin du premier trimestre 2014.

Le Tourisme en Carladès
dans l'ère du numérique

L'accueil des visiteurs reste la première mission de l'OTI du Carladès, mais elle a beaucoup évolué, avec l'apparition des nouvelles technologies de la communication… et ce n'est plus la seule. Pour être efficace, un Office de tourisme doit être de plus en plus proche de ses partenaires naturels, que sont les prestataires touristiques. Il lui revient de les informer bien sûr, mais aussi de bien connaître leurs attentes. C'est le but des réunions d'information, qui ont connu une bonne participation et permis des échanges particulièrement fructueux. Des demandes de formation ont été formulées. Elles se sont déjà traduites par l'organisation, à Thiézac et Badailhac, de deux séances consacrées à l'accueil et l'orientation des visiteurs.

Les touristes, aujourd'hui, continuent à écrire, téléphoner, demander des renseignements. Mais ils sont de plus nombreux à utiliser leur ordinateur ou leur smartphone, et pas seulement pour rechercher un hébergement. Ils veulent aussi réserver et payer en ligne. Le tourisme est devenu le premier secteur pour les achats en ligne. Il représente, à lui seul, 32 % des ventes réalisées sur Internet. Les prestataires doivent être en mesure de répondre à cette demande, de plus en plus forte. L'OTI du Carladès s'emploie donc à les accompagner vers le numérique, comme dans des démarches de qualité et de développement durable. C'est le but des ateliers de formation organisés en partenariat avec la CCI, le Département et la Région.

L'avènement du numérique a également sonné le glas du chacun pour soi. Les actions à petite échelle ne sont qu'une goutte d'eau dans l'océan du web. Pour être visible sur la toile, il faut se regrouper. C'est pourquoi les acteurs du Massif Cantalien (Carladès, Pays de Murat, Cézallier, station du Lioran et Grand Site Puy Mary) se sont regroupés au sein d'une ALT (Agence locale de tourisme), qui leur permet notamment de bénéficier d'un site commun (www.massifcantalien.com) et des promotions régionales.

L'exigence de qualité et de professionnalisation vaut pour tous les acteurs touristiques, offices compris. Cette nécessité n'a pas échappé à l'OTI du Carladès, qui vise désormais le haut du classement : il s'est engagé dans une démarche qui lui permettra d'obtenir la marque nationale "qualité tourisme".

Recherches plus faciles grâce au "Site mobile"

Dans un contexte de connexion permanente, le développement des supports mobiles révolutionne les usages et, par voie de conséquence, les schémas traditionnels comme celui de la déambulation touristique organisée autour des trois phases : avant, pendant et après le séjour.

Par exemple, le comportement cliché d'un mobinaute démarre dans son canapé (ou dans le métro) depuis sa tablette (ou son smartphone) en préparation de son séjour, il continue avec son smartphone géolocalisé pendant le séjour et se termine sur l'application mobile Facebook pour partager ses photos de vacances.

Le visiteur ne souhaitant pas télécharger autant de sites mobiles ou d'applications que de communes traversées durant son séjour, il faut que les dispositifs mobiles soient conçus à la bonne échelle, celle qui correspondra aux besoins des visiteurs et à sa géolocalisation. Cela permettra de limiter géographiquement ses recherches autour d'un périmètre donné, sans se retrouver noyé d'informations distantes dont il n'a pas forcément l'utilité.

Tel est le dispositif, retenu par le CRDTA (Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne), auquel l'Office de Tourisme Intercommunal du Carladès a adhéré et même collaboré pour sa conception et sa mise en œuvre, qui interviendra dès l'été 2013.

Pas de Cère : des aménagements respectueux de l'environnement

Les plus anciens se souviennent de l'usine hydroélectrique installée dans un ancien moulin à blé, proche de Salvanhac. Les (un peu) plus jeunes se remémorent l'époque où ils choisissaient la petite plage bordant le Pas de Cère, pour venir conter fleurette à leur petite amie. Le temps a passé, mais les amateurs de paysages sauvages prennent toujours plaisir à emprunter le sentier escarpé qui longe la rivière.

Une végétation luxuriante au cœur d'un chaos rocheux

Destinée à alimenter le bourg de Vic, la production d'électricité a démarré en 1898, pour cesser avec la mise en service du barrage de Saran. Souligné dès le 19e siècle, l'intérêt touristique du site, en revanche, ne se dément pas. De la cascade de la Roucolle aux impressionnantes parois rocheuses qui, du haut de leurs trente mètres, surplombent la rivière, la promenade du Pas de Cère permet au randonneur de cheminer, en sous-bois, au cœur d'une gorge encaissée, bordée de chaos rocheux, parsemée de chutes d'eau et de petits lacs, ornée d'une végétation luxuriante. Etonnant spectacle, que celui d'un cours d'eau capricieux et tumultueux qui parfois disparaît, pour ressurgir et poursuivre sous nos yeux sa dévalade.

S'il a pris soin de ne pas défigurer la nature, l'homme a posé des rambardes, des emmarchements, qui rendent le site plus accessible. Il a aussi implanté des panneaux, des pancartes destinés à mettre en valeur les richesses du site. Mais tous ces aménagements ont beaucoup vieilli, ou se révèlent insuffisants. Personnes âgées ou trop légèrement chaussées, familles accompagnées de jeunes enfants, médiocres marcheurs, s'abstenir.

Il faut donc moderniser l'itinéraire, pour mieux répondre à une forte demande familiale. Le moderniser, mais pas n'importe comment. Car les gorges de la Cère abritent des espèces rares et protégées, qui justifient leur classement en "Espace naturel sensible" (*voir page suivante*). Il est donc hors de question d'introduire des structures lourdes, susceptibles de porter atteinte à l'environnement.

Un belvédère accessible et sécurisé avec une avancée dans le vide

Après un état des lieux précis, plusieurs visites sur le terrain, et une large concertation avec les élus, les riverains et les services ou organismes compétents, un projet a été élaboré. Il comporte quatre points forts :

- L'accès, côté Thiézac. L'extérieur du bâtiment d'accueil, qui n'est pas des plus attractifs, sera relooké. Un alignement de poutres bordeaux, espacées de 50 centimètres, transformera l'extérieur, pour lui donner l'aspect d'une grange, visible notamment de la Nationale 122. L'intérieur sera restructuré. Il comportera une salle d'accueil, des sanitaires et un local technique. Les aires d'accueil seront réaménagées. Un passage souterrain, empruntant le boviduc existant, permettra aux promeneurs venant de Thiézac de se garer sur le côté droit de la route et de ne pas devoir traverser la nationale.
- Le belvédère de la Roucolle : il sera doté d'un escalier facile à gravir. Une nouvelle plate-forme, plus vaste et mieux sécurisée, sera installée. Elle comportera une avancée au-dessus du vide. Ces équipements seront en acier corten. Des panneaux posés sur la rambarde retraceront les origines du Pas de Cère.

- Une plate-forme intermédiaire : aménagée dans la partie descendante, entre la cascade et le Pas de Cère, elle sera pourvue de panneaux présentant la faune et la flore qui peuplent les gorges. Ces panneaux, comme ceux qui jalonneront le parcours ou équiperont les aires d'accueil, comporteront des indications simples, destinées à attirer l'attention des promeneurs. Ils seront équipés de QR codes, qui permettront d'obtenir des informations plus précises, sur le thème choisi.
- L'accès côté Vic – Salvanhac : il bénéficiera d'une aire d'accueil et d'un cheminement jusqu'à la passerelle. Des panneaux situés à proximité de celle-ci évoqueront les activités humaines qui ont, directement ou indirectement, marqué de leur empreinte l'histoire du site : la construction d'une retenue et d'une centrale hydroélectrique, bien sûr, mais aussi l'arrivée du chemin de fer, le développement du thermalisme.

Enfin, l'ensemble du site fera l'objet de travaux destinés à prévenir les éboulements rocheux et à faciliter le cheminement. Les marches trop hautes seront remplacées, les garde-corps seront améliorés ou confortés.

L'ensemble de ces aménagements contribueront à mettre en valeur un espace sensible, qui deviendra l'un des sites majeurs du département et un lieu d'excursion prisé des touristes, mais aussi des habitants du Carladès et, plus généralement, de ceux du Cantal.

Des espèces rares et prestigieuses

L'écroulement des flancs du massif cantalien a provoqué des avalanches de débris, qui ont donné naissance à des brèches, constituées d'un assemblage de matériaux de toutes tailles. Ce sont ces brèches, qui forment les falaises du Pas de Cère.

Le relief a ensuite été sculpté par la Cère qui, en incisant et en entaillant les brèches, a permis la naissance des gorges et falaises.

Le site est classé espace sensible, en raison de la présence d'une flore et d'une faune diversifiées et riches en espèces, dont certaines sont rares et protégées (Pavot du Pays de Galle, Racine de Corail, Arabette des Cévennes, Lis Martagon, Orchis Pâl, Loutre, Hibou Grand Duc, Tichodrome échelette, Accenteur alpin…).

Une étude plus approfondie permettrait de mettre en évidence la présence d'espèces d'oiseaux prestigieux : Pic noir, Autour des palombes, voire Faucon pèlerin.

Sans être exceptionnelle, la faune aquatique est remarquable, grâce notamment au Cordulegastre bidenté, espèce très rare dans le Cantal.

Par ailleurs, la présence en nombre important de Perlidae atteste de la qualité biologique des eaux de la Cère.

L'ensemble de la flore est aujourd'hui menacée par la prolifération de la Balsamine de l'Himalaya, un "prédateur" végétal aux effets particulièrement destructeurs.

Une nouvelle zone pour accueillir des activités nouvelles

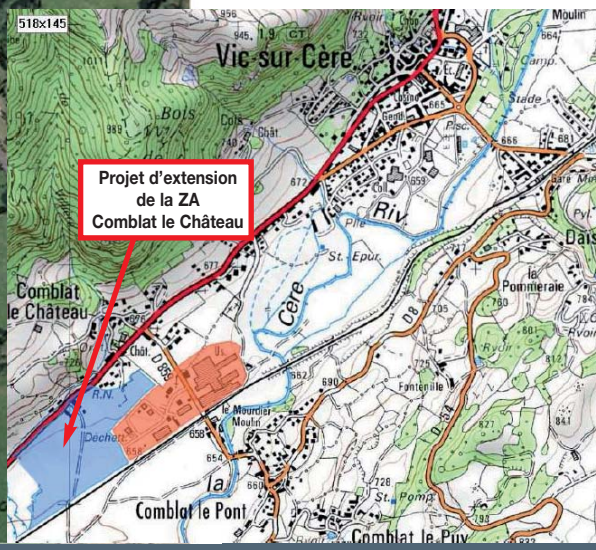

Il fallait respecter les prescriptions légales et réglementaires, qui interdisent le mitage. Faire le choix d'un emplacement suffisamment vaste et facilement accessible. Trouver un site protégé des inondations, comme des éboulements rocheux.

Un seul terrain répond à ces trois obligations : il se trouve à Vic-sur Cère, dans le prolongement de la zone d'activités de Comblat, et à proximité immédiate des établissements Prieur. Placé en bordure de la nationale 122 et de la voie ferrée, il sera desservi par l'Internet haut débit. Sa surface, 16 hectares, lui permettra d'accueillir trois pôles, artisanal, commercial et industriel.

Créer des emplois… et des ressources

Le remplissage de la zone artisanale ne posera aucun problème, puisque cinq demandes d'installation ont été déposées.

Deux entreprises majeures ont d'ores et déjà fait connaître leur intention de s'implanter dans le pôle commercial.

Le pôle industrie, quant à lui, devrait accueillir des entreprises spécialisées dans la transformation du bois. Deux pistes sont en cours d'exploration. Elles portent l'une sur l'énergie bois, l'autre sur l'intégration du bois dans la construction.

"Nous ne cherchons pas seulement à accueillir des entreprises locales désireuses de se moderniser ou de s'agrandir. Nous voulons aussi attirer des activités nouvelles, créatrices d'emplois", précise le président de la communauté de communes, Michel Albisson, pour qui la création de la nouvelle zone répond à deux objectifs : "satisfaire la demande d'entreprises qui sont déjà dans les starting-blocks et procurer de nouvelles ressources à une collectivité confrontée à la baisse ou la stagnation des concours publics".

Les études et démarches en cours devraient permettre la réalisation d'une première tranche dès l'année 2014.

PobRun et PobEdu : des solutions Innovantes pour les entreprises…

Créé en octobre 2007, PobRun a su percer auprès des PME locales en proposant des solutions innovantes et convergentes en maintenance, solutions de sauvegardes, gestion des utilisateurs, cloud et téléphonie IP. Ainsi PobRun installe et assure la maintenance de serveurs sur site ou en datacenter et des postes de travail. L'entreprise installe également des centraux de téléphonie et son statut d'opérateur lui permet de proposer des lignes téléphones et des connections internet.

PobRun compte parmi ses clients de grandes entreprises telles que Sagem, Virgin Mobile, SMART, mais aussi des PME (CMF Structures, Cerkis, Salaisons Philis, le Moulins de Serre, Etablissements Foret, New baby, Pole Vert notamment).

et un département Education

En décembre 2009, a été créé le département Education PobEdu, spécialisé pour les établissements scolaires. PobEdu propose des solutions complètes pour les équipements de classes : mobilier, classe mobile, clients léger, multipoint, TBi et accessoires.

Au delà du matériel, deux personnes forment les enseignants et le site internet www.jolicours.com permet de créer des exercices interactifs sonorisés en français et en anglais.

Les collèges du Cantal et de Haute-Loire, et de nombreuses communes (Polminhac, Thiézac, Vezac, Aurillac, Riom-ès-Montagne, Ladinhac, Saignes, Anglard de Salers ...) utilisent les services proposés par PobEdu.

Aujourd'hui PobRun compte 6 salariés et deux sites techniques : Brioude et Vic-sur-Cère.

MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE
pour tous les enfants

Les adultes, et notamment les touristes, apprécient l'air pur, les beaux paysages, le faible taux de délinquance et les bons plats du terroir.

Les enfants ne sont guère sensibles à tout cela. Ce qu'ils veulent ? Avoir accès aux mêmes services que leurs petits copains des villes : une éducation de qualité, des transports adaptés et des loisirs variés. Ils souhaitent aussi pouvoir apprendre la musique, la danse, ou pratiquer le théâtre.

C'est pourquoi la communauté de communes Cère et Goul s'est engagée dans une politique ambitieuse en faveur de l'éducation artistique et culturelle. Ses initiatives, saluées par tous les partenaires, font du Carladès un territoire pionnier en la matière. Elles s'adressent aux enfants de tous âges, des tous petits aux collégiens, et bénéficient à toutes les communes.

Pour les plus petits

Dans les Relais petite enfance (RPE) de l'association Croq' Vacances, Manon Capelline apporte un plus, en animant des séances d'éveil musical, avec le soutien d'Isabelle Cayrol, des mamans et des "nounous". Un CD sera enregistré, et largement diffusé.

Dans le cadre des Rencontres du Carladès, la Communauté de communes propose un spectacle et un atelier. Cette année, les familles et les enfants qui fréquentent le relais ont vu "Zoé faits la sieste", de la Compagnie Zoélastic et rencontré le clown Grenadine lors d'un atelier où les nez rouges étaient de sortie.

Pour les écoliers

Chaque semaine, Manon Capelline et Julie Decoin vont à la rencontre des élèves et de leurs enseignants, pour des séances d'initiation à la musique et à la danse, qui se déroulent pendant le temps scolaire.

A cela s'ajoutent, depuis la rentrée 2012, des ateliers théâtre qui permettent aux enfants d'apprendre en s'amusant. Après avoir "fait le clown", ils vont découvrir les marionnettes.

Pour les plus grands

Un atelier théâtre a vu le jour, à la rentrée dernière, au collège de Vic-sur-Cère.

Et bien d'autres actions

La Communauté de communes est partenaire des associations sportives et culturelles du territoire, ayant une action de formation en direction des jeunes.

Elle apporte son soutien aux clubs de football, de judo, d'escalade, comme au CLSH (centre de loisirs sans hébergement) de Croq Vacances.

Hors temps scolaire, les enfants peuvent apprendre la danse et la musique à l'école intercommunale (EMDIC).

Festival des pratiques amateurs : deux semaines de joies partagées

Pendant toute l'année scolaire, les enfants du Carladès avaient fait de la musique, de la danse, du théâtre dans leur école. Du 3 au 15 juin, à Polminhac, les premier Festival des pratiques amateurs leur a permis de se retrouver, de présenter le spectacle qu'ils avaient préparé, de se produire ensemble, ou de partager des pique-niques géant, pots de l'amitié ou goûters.

Des activités étaient organisées pendant le temps scolaire, d'autres avaient lieu en soirée. Les familles étaient conviées à participer à toutes, dans la mesure de leurs disponibilités.

Dès la matinée du lundi 3 juin, par exemple, une répétition commune a réuni les écoles de Thiézac, Raulhac et Carlat. Le mardi, une matinée conviviale a rassemblé les maternelles de Polminhac, Carlat, Saint-Jacques des Blats et Vic-sur-Cère autour du chant et des arts du cirque. Durant l'après-midi du lundi 10, "La Chorale des Marins" de Polminhac a succédé aux élèves du RPI de Thiézac, qui avaient présenté le travail réalisé, à la ferme de Trielle, par la classe culturelle.

Le groupe percussion de l'Ecole intercommunale de musique et de danse, l'orchestre de l'école primaire de Vic, l'atelier de danses traditionnelles de l'ASEC, l'atelier théâtre du collège se sont produits au cours des spectacles donnés à 19 h ou 20 h 30. Un bal a conclu la soirée du 14 juin, le gala de danse de l'Amicale laïque de Vic celle du vendredi 15.

Ainsi, pendant deux semaines, le Carladès est devenu une véritable communauté de joies et de loisirs partagés. Entre des écoliers, des familles qui ne se connaissaient pas, des liens durables ont été tissés.

SAINT-CLÉMENT

André Teissèdre : 31 ans de mandat et beaucoup de cœur à l'ouvrage

Jeune retraité, André Teissèdre va quitter la vie municipale à un âge où beaucoup la commencent. En mars prochain, il quittera l'écharpe de maire de Saint-Clément qu'il avait ceinte en mars 1983. A cette époque, on parlait – déjà – de la déviation de Vic. A l'issue d'une réunion technique, le regretté Jacques Gizolme, qui accomplissait, lui, son dernier tour de piste, lui avait confié dans le creux de l'oreille, avec la philosophie qui le caractérisait : "tu verras, dans 30 ans, rien n'aura changé". Effectivement…

A Saint-Clément, en revanche, les choses ont bougé, dans la douleur parfois. Certains changements ont été acquis au forceps. "Ça ne se mène pas comme ça. Le lundi, je ne travaillais pas, et me rendais souvent à la préfecture. Il fallait être jeune, pour faire sauter les obstacles", se souvient, en souriant, André Teissèdre, qui s'est d'abord attaqué à l'alimentation en eau potable. Faute d'être relié à une source, le réservoir était vide plus souvent qu'à son tour. Il a donc fallu accomplir une démarche qui ne coule pas… de source dans une petite commune rurale : exproprier pour réaliser un captage. Cela se passait en 1984 : "Grâce au secrétaire général de la préfecture, Michel Cadot, qui m'a donné un gros coup de main, l'affaire a été bouclée en un an", rappelle, reconnaissant, André Teissèdre.

"Je sais que vous irez jusqu'au bout…"

Il a fallu, ensuite, sauver le clocher de l'église, qui allait tomber. Une subvention du Parc des Volcans a permis de financer l'opération, et son volet le plus onéreux : la location de l'échafaudage.

Si la transformation en gîtes du presbytère, devenu vacant après le départ du curé, n'a pas posé de problème particulier, il en est allé tout autrement pour la réhabilitation d'une magnifique demeure de caractère, vieille de 300 ans, dont la poutre centrale s'effondrait. Là, c'est le regretté Francis Tourdes, alors conseiller général, qui a joué les hommes providentiels. Il possédait une fine connaissance des arcanes du tribunal de grande instance, et sa science du monde judiciaire a fortement contribué à accélérer le cours des choses. Le diagnostic d'un architecte venu de Clermont-Ferrand a fait le reste, et l'état de péril a été prononcé dans la foulée.

Restait à trouver des sous. Ce fut chose faite grâce à la préfète du Cantal : "Je sais que vous irez jusqu'au bout et que les crédits seront utilisés", déclara à André Teissèdre, Françoise Haye-Guillaud qui, forte de cette confiance, remua ciel et terre pour décrocher une subvention du Fonds européen de développement régional (FEDER).

Le chef-d'œuvre en péril est devenu un splendide gîte qui, comme les trois autres que compte Saint-Clément, tourne à plein régime pendant la totalité des vacances, grandes et petites : "pour la taxe de séjour, nous sommes quatrième sur les onze communes de Cère et Goul en Carladès", relève non sans un brin de fierté, André Teissèdre, qui a également apporté une contribution décisive à la renaissance de La Roussière (*page suivante*). Il faudra être très vigilant.

Le jeune retraité terminera son dernier mandat comme il avait commencé le premier : par une histoire d'eau. A cela près qu'il s'agira, cette fois, d'eaux usées. Le conseil municipal a, en effet, décidé de lancer les études en vue de l'assainissement du bourg. Le choix entre systèmes collectif et individuel sera effectué en septembre. La conduite des travaux, elle, incombera à l'équipe nouvellement élue. "Subventions comprises, l'opération devrait être auto-financée. Mais il faudra se montrer extrêmement vigilant", prévient l'ancien comptable, qui aimerait également que les 30 km de routes communales, qu'il a trouvées "pleines de trous", restent comme il les aura laissées : en bon état.

Il fait bon vivre à La Roussière

Elle était conseillère d'achat dans l'audiovisuel. Il travaillait dans le tertiaire après avoir été ébéniste (un détail qui aura son importance). Ils habitaient Bruxelles. Elle était française depuis toujours, elle l'est restée. Lui l'est devenu, et revendique ardemment sa seconde nationalité.

Ils passaient le plus clair de leurs vacances à sillonner la région, pédestrement ou à dos d'âne, avec leur jeune fils. Ils séjournaient, tout naturellement, en chambres d'hôtes. De leurs randonnées, ils avaient conservé un faible pour la Châtaigneraie et la basse vallée du Goul.

Lorsque l'envie leur est venue de changer de vie, de quitter la ville pour cette nature qu'ils aimaient tant, Brigitte Renard et Christian Grégoir se sont donné le temps de la réflexion, avant de choisir leur point de chûte. "Nous voulions une maison de belle qualité architecturale, située dans une région vallonnée, verte et boisée. En déplacement professionnel à Aurillac, j'ai pris une semaine de congés et tourné une vidéo, que nous avons regardée à la maison", raconte Christian.

Après mûre réflexion, ils ont fait le choix de La Roussière. Un choix non exempt de témérité, si l'on en croit la conclusion d'un article paru, en janvier 1976, dans La Montagne : "Les temps changent et vivre à La Roussière tout au long d'une année ne constitue pas une perspective bien attrayante".

De surcroît, les lieux, inoccupés depuis une quarantaine d'années, étaient dans un état disons… peu engageant, pour employer un euphémisme. La maison avait abrité une famille et un prêtre, qui faisait l'école et célébrait la messe, d'où la présence d'une chapelle attenante. Mais il était bien loin, cet an de grâce 1867 où Jean Péchaud s'était vu décerner la prime d'honneur agricole, pour avoir fait d'une misérable ferme une exploitation prospère. En 1953, déjà, l'habitation prenait l'eau, la charpente arrière était détruite et le tournage, en 1999, du film "Harry, un ami qui vous veut du bien", n'y avait rien changé. On avait maquillé les lieux, sans les réhabiliter.

Animés par la foi du charbonnier, Brigitte et Christian n'en ont pas moins choisi de s'atteler à ce que beaucoup considéraient comme une mission impossible. Quitte à passer un hiver sous les bâches, à 1 019 mètres d'altitude.

Les travaux de restauration ont débuté à Pâques 2002. Aux savoir-faire du maçon de Pailherols, du couvreur et de l'électricien de Raulhac, du ferronnier de Comblat, est venu s'ajouter celui d'un ancien ébéniste. Un dénommé… Christian Grégoir.

Concession incontournable aux normes de sécurité : la dalle de la cuisine et de la chapelle est en béton. Mais les murs sont en pierre du pays à l'extérieur, enduits à la chaux à l'intérieur, les cloisons en bois, les planchers en chêne massif, les toitures en lauzes et en tuiles, tous les matériaux existants et "recyclables" ont été réutilisés. L'ajout d'aménagements parfois très contemporains a été conçu dans le respect de l'architecture traditionnelle, le confort des chambres et suites, l'isolation thermique sont top.

Bien sûr, tout cela a demandé beaucoup d'efforts et de temps. Si les chambres d'hôtes ont été terminées en 2005, la rénovation de la façade nord n'a eu lieu qu'en décembre 2009. La famille, elle, a fermé le ban : "notre fils a attendu sa chambre 5 ans. Mais il en a une belle", glisse en souriant Brigitte. Les parents, quant à eux, ont dû patienter encore plus longtemps.

Pour accueillir les premiers clients, il restait à résoudre un problème de taille : l'accès à La Roussière. Si la route avait été ouverte – non sans difficultés – en 1984, les 17 derniers hectomètres étaient dans un tel état que le facteur "y avait laissé un moteur". Le maire avait promis une voie parfaitement carrossable. Il a tenu parole, après en avoir entendu des vertes et des pas mûres : "on m'a reproché de vouloir faire une route pour cueilleurs de champignons", se souvient André Teissèdre, qui a croisé les doigts pour que le projet aboutisse. Brigitte et Christian ayant respecté leurs engagements, au-delà de toute espérance, il ne regrette rien de rien. Il est même assez fier d'avoir contribué à la renaissance de La Roussière, ce lieu présumé inhabitable.

"Nous les accueillons en amis"

Pour privilégier la qualité, Brigitte Renard et Christian Grégoir (qui, tout naturellement, "font" aussi table d'hôte) ont limité leur capacité d'accueil à une chambre et deux suites, dont une familiale. S'ils s'octroient quelques courtes périodes de repos à la fin de l'automne et de l'hiver, ils font le plein tout le reste de l'année. Venus de la ville, ils perçoivent sans doute mieux que d'autres les attentes d'une clientèle urbaine "qu'ils accueillent en amie".

S'ils reçoivent aussi bien des Français que des Belges, des Allemands, des Britanniques, des Suisses, et même des Néo-Zélandais ou des Australiens, Brigitte et Christian sont ravis d'ouvrir leurs portes à leurs compatriotes du Carladès, désireux de venir se ressourcer à La Roussière.

Savoir plus

Pour écrire : La Roussière
15800 Saint-Clément

Téléphoner : 04 71 49 67 34

Contact : info@laroussiere.fr.

Site Internet : www.laroussiere.fr.

Mobile phone : http://mobile laroussiere.fr.

Impression de brochure : http://print.laroussiere.fr.

CROS-DE-RONESQUE

“Les chétifs habitants” ont repris du poil de la bête, leur commune aussi

En 1789, “les chétifs habitants de Ronesque” - comme ils se dénommaient eux-mêmes – déclaraient habiter “un local des plus pauvres du royaume et des plus inaccessibles”. Deux siècles plus tard, Lucien Peyronnet n’était guère plus optimiste. Il décrivait “un village un peu replié sur lui-même, éloigné qu’il est des axes de communication”.

24 ans plus tard, l’horizon s’est sensiblement éclairci. Cros-de-Ronesque n’est plus niché dans le trou du C… du monde. Grâce à la modernisation de la départementale, une vingtaine de minutes suffisent à rallier le principal centre commercial d’Aurillac. Du coup, “des jeunes ont construit et sont restés”, constate avec satisfaction Jean-Baptiste Brunhes, élu conseiller municipal en 1989, réélu (sans s’être présenté) en 1995, et maire depuis 2001. Cerise sur la gâteau : Cros-de-Ronesque sera bientôt relié à la fibre optique installée par ERDF, sur la ligne à haute tension toute proche.

Avant même que ne se profile l’espoir d’une renaissance démographique, les équipes municipales successives ont mouillé la chemise, pour que vive leur commune. De toutes les réalisations, l’opération “cœur de village”, conduite en 2006, a été la plus marquante. Grâce à elle, les environs du “Couder” (qui accueillit, jusque dans les années 1970, la foire du 17 avril) et de la mairie ont radicalement changé de visage.

Bien que les rangs des paroissiens aient fondu, et que les offices célébrés ne soient plus légion.

S’il ne connut pas le même degré de déshérence que celui de la chapelle de Ronesque (voir ci-après), le clocher de l’église du bourg n’était pas dans un état des plus reluisants. Il a fallu refaire sa toiture, avant de s’attaquer à la restauration du support des cloches (qui menaçaient de choir) et du système de sonnerie, qui avait bien vieilli. Et puis il y a ce tableau de 3 mètres sur 2, qui ne serait sans doute pas en cours de réhabilitation, dans un atelier spécialisé de Capdenac, si le curé desservant de la paroisse (promu, depuis, vicaire général) n’y avait prêté attention. “C’est le père Jean Cheminade qui a dit, le premier : “vous devriez faire expertiser ce tableau, qui pourrait avoir de la valeur”, se souvient Jean-Baptiste Brunhes. Et l’avenir a donné raison à Jean Cheminade, aussi bon connaisseur d’art que théologien émérite et fin gastronome.

En grattant les fonds de tiroir, et en échelonnant soigneusement leurs réalisations, les élus de Cros sont parvenus à aligner une série de travaux qui leur a permis d’améliorer progressivement la qualité de vie de leurs concitoyens (voir la liste ci-dessous).

Mais ils ne sont pas les seuls à se bouger, pour que vive leur petite commune. “Nous avons la chance de posséder un comité des fêtes très actif”, souligne Jean-Baptiste Brunhes. En effet, le président Roger Lapie (par ailleurs conseiller municipal) et son équipe sont parvenus à mettre sur pied un calendrier de manifestations qui couvre une bonne partie de l’année, avec un feu de la Saint-Jean sur le rocher de Ronesque), une fête du pain (autour du four proche de la salle des fêtes), une fête patronale et une fête de Noël avec repas et animations.

Et puis, il y a les chasseurs ! “Les Encrouzicats”*, écrivait en 1989 Lucien Peyronnet, “sont grands fusils devant l’éternel”. Sur ce point au moins, ils n’ont pas changé. Les 40 sociétaires viennent d’accrocher à leur tableau une quinzaine de sangliers, 25 chevreuils et un cerf. Autant dire qu’ils n’ont eu que l’embarras du choix, au moment de composer le menu de leur banquet annuel, qui réunit la bagatelle de… 120 convives.

Bref, Jean-Baptiste Brunhes serait un maire heureux, s’il n’était confronté à des histoires d’eau. Non que le précieux breuvage qui coule dans les éviers fasse défaut, ou manque de qualité. Les “chétifs habitants” de Cros ont la chance de consommer une eau de source, plus nature que nature, et pas chère. Le problème, ce sont les pannes. Faute de plombier, le dimanche, le maire et son premier adjoint sont obligés de s’y coller. Alors, si vous connaissez un réparateur disponible les week-ends et jours fériés, n’hésitez pas à en informer Jean-Baptiste Bruhnes.

(*)Surnom donné aux habitants de Cros-de-Ronesque.

Contraste : riches terres volcaniques et maigres sols de la Châtaigneraie

Si l’on vous propose de grimper sur “le caillou”, ne vous imaginez surtout pas que vous allez vous envoler pour la Nouvelle Calédonie. “Le caillou””, c’est le nom donné au magnifique promontoire rocheux qui domine de 400 mètres les gorges du Goul et de la Rastheine. Ce morceau de basalte, qui offre une vue imprenable sur les Monts du Cantal et les reliefs de l’Aveyron, est le prototype d’un relief inversé. “L’érosion glaciaire a dessiné la vallée du Goul, en dévorant les parties les plus tendres du massif volcanique, qui s’élevait à près de 4 000 mètres. Le basalte, beaucoup plus dur, a résisté. C’est ainsi que le fond de la coulée volcanique est devenu une crête”, explique Guy Jarrige, trésorier du comité des fêtes mais aussi, et surtout fin connaisseur du patrimoine naturel et bâti de Cros-de-Ronesque.

Géré par des retraités bénévoles, le rocher accueille, en été, une foule de visiteurs, qui n’ont que quelques dizaines de mètres à parcourir, pour goûter le charme et la bonne chaire de “La Chaumière”, l’auberge de Jean Rouchet, par ailleurs second adjoint au maire.

Si vous grimpez sur “Le caillou”, n’en repartez par sans avoir sillonné le territoire de la commune de Cros-de-Ronesque, née en 1846 de l’union de Cros-de-Montamat et de Ronesque. Car Cros présente bien d’autres particularités, et notamment celle d’être un territoire binaire. Là “viennent mourir les toutes dernières coulées du volcan cantalien et s’avancent les maigres terres de la Châtaigneraie”, écrivait joliment Lucien Peyronnet.

“Située sur des terres riches, explique encore Guy Jarrige, la partie haute de la commune comportait de grosses propriétés, dont la superficie pouvait aller jusqu’à 260 hectares. On y pratiquait l’élevage, et on y employait des journaliers. La partie basse, elle, repose sur des sols pauvres essentiellement composée de micashistes. Elle peuplée de petites exploitations qui vivaient chichement d’un peu tout, et notamment de l’exploitation des châtaigniers, seule richesse naturelle de ces terrains pentus et acides”.

Situé dans la partie haute, le bourg de Cros abrite de belles bâtisses très “couleur Carladès”. Epargnées par les affres d’une modernité aveugle, les maisons de l’ouvrier forgeron, du maréchal-ferrant, du sonneur de cloche n’ont rien perdu de leur authenticité.

Le bâti d’Escoubiac et ses murs de micashistes ont également été si bien préservés “qu’il suffit de se promener dans le village, pour imaginer la vie des paysans d’autrefois”. De surcroît, un immense panorama permet, notamment, de découvrir un site où régnait la culture du châtaignier, aujourd’hui en voie de disparition.

Autre curiosité chargée d’histoire : les Sully. Chaque village possédait et possède encore le sien. Ces majestueux tilleuls constituaient des lieux de rassemblement. C’est autour d’eux que l’on se réunissait pour prendre, par exemple, connaissance des dernières ordonnances du roi. C’est aussi vraisemblablement sous leur branchage que “les chétifs habitants” du lieu ont rédigé leurs cahiers de doléances.

S’il ne reste pratiquement plus aucune trace des châteaux de Ronesque et de Montamat, à l’exception, parfois, de quelques modestes ruines , si quelques prises d’eau viennent rappeler le souvenir des moulins implantés tout au long de la vallée du Goul, les sécadoux et autres petits bâtiments révélateurs de mode de vie révolus n’ont pas totalement disparu. Mais leur espérance de vie est hélas limitée, dans la mesure où leurs propriétaires n’ont pas les moyens de les restaurer.

Et le clocher s'écroula…

On ne vous a pas encore parlé de la petite chapelle située sur le rocher ? Certes, mais pour une raison bien simple : son histoire mouvementée mérite à elle seule un chapitre.

Phase 1 : le conseil municipal décide, en 1898, de démolir la petite église primitive, qui menace ruine, et d'en ériger une autre, plus belle, plus grande, sur un terrain différend.

Phase 2 : la nouvelle église Saint-Jacques voit le jour. Ses proportions harmonieuses font l'admiration des visiteurs, qui s'étonnent un peu de la hauteur du majestueux clocher. On note aussi que la tour vibre, lorsque les cloches sonnent à toute volée. On ne s'en inquiète pas outre mesure, jusqu'à ce que survienne la catastrophe.

Phase 3 : durant l'hiver 1921-1922, la façade du clocher s'écroule. Dans les heures qui suivent, la charpente, la toiture et les derniers pans de mur en font autant. Les cloches se retrouvent également à terre. La plus petite est cassée, la grosse ébréchée.

Phase 4 : la reconstruction. L'argent se faisant rare, on imagine d'abord un rafistolage, qui aurait eu pour effet de priver l'église de son clocher. Pas question. Alors, faute de moyens, on retrousse les manches. A l'automne 1922, on attèle les vaches pour s'en aller chercher du sable, on achète quelques pierres, on creuse les fouilles. Les maçons sont nourris par et chez l'habitant, pour limiter les frais. Au printemps, on coupe des chênes que l'on équarrit à la hache, pour faire des poutres. On s'en va chercher extraire du shiste pour fabriquer des lauzes, dont la pose est confiée à un spécialiste. On repose la grosse cloche, et l'on fait appel aux Parisiens originaires de la région pour financer l'achat d'une petite, que l'on baptise en 1925.

Depuis, le clocher, certes plus modeste que le premier, n'a pas bougé. Les gens du pays ont réussi là où les hommes de l'art avaient échoué.

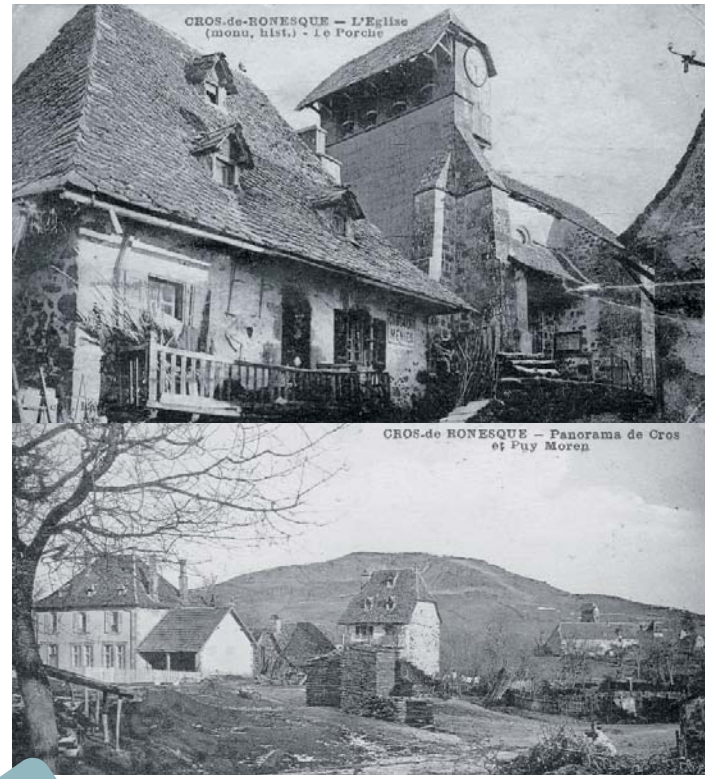

Le nouveau départ de "La Sapinière"

La communauté de communes s'était énormément investie dans la rénovation de "La Sapinière". La commune avait financé l'aire d'accueil et les chambres d'hôtes.
Jusqu'alors, ces efforts n'avaient guère été payés de retour, et la salle joliment redessinée par Daniel Marot n'accueillait qu'un nombre restreint de convives.
Mais tout vient à qui sait attendre… et se bouger. L'arrivée de Marie-Christine et d'Elodie permet à "La Sapinière" de prendre un nouveau départ. Professionnelle chevronnée de la restauration et de l'hôtellerie, Marie-Christine a notamment officié à Aurillac, puis à Montpellier, qu'elle n'a pas hésité à quitter lorsqu'elle a appris qu'une belle opportunité s'offrait à Cros-de-Ronesque. Cuisinière de métier, Elodie aime confectionner des plats goûteux, à partir de produits de qualité.
Elles entendent proposer des menus simples, et d'autres beaucoup plus élaborés, accueillir des particuliers mais aussi des groupes.
Nul doute qu'avec Marie-Christine et Elodie, "La Sapinière" a pris un nouveau départ.

Pour plus de renseignements,
appeler le 04 71 43 50 95 ou le 06 48 68 37.

Travaux réalisés ou à venir

Routes : réfection des voiries de Fayette (65 000 €), Ronesque et Escoubiac (60 000 €). Elargissement dans le bourg.

Cimetière : crépissage du mur et création d'un colombarium.

Bâtiments : construction d'un local technique de 200 m carrés, jumelé avec le local des chasseurs.

Patrimoine : mise en valeur des croix, aménagement des fontaines d'Escoubiac et de Ronesque.

SAINT-JACQUES-DES-BLATS
une large gamme d'hébergements touristiques

Cinq hôtels restaurants, deux centres et trois villages de vacances, des chambres d'hôte et des gîtes de qualité, des villages de chalet, un camping caravaning – caravaneige en plein essor : Saint-Jacques-des-Blats possède une très large gamme d'hébergements touristiques, qui lui permet de répondre aux attentes de tous les types de clientèle.

Rares sont les petites communes capables de présenter une telle panoplie, et de disposer d'un tissus commercial capables d'offrir tous les services de proximité. Une situation géographique idéale, à proximité immédiate du Lioran, des paysages remarquables expliquent pour partie ce niveau d'équipements. Mais pour partie seulement car, son développement, Saint-Jacques-des-Blats le doit aussi – et peut-être surtout à des visionnaires. A des hommes et des femmes qui ont perçu, bien avant tout le monde, la nécessité de se convertir dans le tourisme, pour compenser la baisse inéluctable du nombre d'exploitations agricoles.

Dès le milieu des années 1950 – donc avant la création de la station du Lioran -, Jean et Micheline Troupel, Etienne et Maria Manhès, Louise et Jean Frescal, Raymond et Lili Germain, Louis et Margueritte Cheylus ont transformé de petites fermes en hôtels. Ainsi sont nés le Chalet Fleuri, Le Beau Site, Le Griou et Le Brunier, les hôtels des Gardes et de la Gare.

Les visionnaires avaient vu juste. Saint-Jacques ne compte plus que onze exploitations agricoles. Mais tous les établissements créés voici plus d'un demi-siècle, ont conservé leur vocation touristique. Quatre sont restés des hôtels restaurants. Le cinquième est devenu un centre de vacances, le sixième a été transformé en chambres d'hôtes.

Saint-Jacques doit à ces précurseurs de recouvrer l'une des taxes de séjour les plus élevées du Cantal. Elle leur doit aussi de posséder une boulangerie pâtisserie, une boucherie charcuterie traiteur, un tabac journaux et trois bars. Car sans une double activité touristique – estivale et hivernale -, Saint-Jacques aurait sans doute perdu la majorité de ses petits commerces.

“Le Chalet Fleuri”

Marinette a consacré la totalité de sa vie active à la restauration et à l’hôtellerie. Elle a travaillé aux Gets (Haute-Savoie) de 1972 à 1975 et même à Megève, de 1980 à 1988. Mais c’est au “Chalet Fleuri” qu’elle doit ses souvenirs les plus marquants.

Issue d’une famille nombreuse de petits paysans pauvres, Marinette a dû travailler tôt, pour aider ses parents à élever ses frères et sœurs. Elle avait 16 ans, lorsqu’elle est entrée, le 1er juillet 1955, au service de M. et Mme Germain. Elle y est restée jusqu’au 10 mai 1970.

“Le Chalet Fleuri” était un établissement haut de gamme, aussi fréquenté en hiver qu’en été. La station de Super Lioran, en cours de construction, ne possédait ni hôtels, ni restaurants. Au retour du ski, la bonne société aurillacoise s’arrêtait donc au Chalet, pour manger et, surtout pour goûter. Pendant la belle saison, l’établissement tournait à plein régime : “le dimanche, le 14 juillet, le 15 août et pour la fête de Saint-Jacques, se souvient Marinette, nous servions 300 couverts, à midi et le soir. Les 140 pensionnaires prenaient leur repas de bonne heure, pour laisser la place à la clientèle de passage. Ils passaient à table dès que retentissait la cloche (de salers). Quand il faisait mauvais temps, ils grimpaient dans la salle du premier étage, pour éplucher avec nous les haricots verts au son du piano”.

En ce temps-là, les voitures n’étaient pas légion, et il fallait une journée de train, pour aller de Paris à Saint-Jacques. A la gare, l’arrivée des clients prenait des allures de fête. “Au départ, quand retentissait le coup de sifflet du chef de gare, nous faisions carillonner la cloche. Quand il atteignait le viaduc du Delbarat, le mécanicien klaxonnait, pour dire merci aux touristes, et leur souhaiter un bon voyage”.

L’après-midi, quand elle avait un peu de temps, Marinette prenait un fil, une aiguille… et cousait des pyjamas. Au retour d’une promenade, les clients pouvaient aussi trouver leur lit en portefeuille. Ceux qui arrivaient en retard ne passaient pas inaperçus : ils faisaient, bien involontairement, sonner la cloche accrochée sous leur chaise. Et tous s’en amusaient, naturellement.

Si l’ambiance était joyeuse, familiale, le boulot, lui, ne manquait pas. Marinette “bénéficiait” d’un mois de vacances, en novembre. Le reste du temps, elle travaillait 7 jours sur 7, et le service débutait à 11 h 30, pour se terminer à 21 heures. Il lui arrivait de vouloir aller au bal, et d’annuler sa sortie au dernier moment, parce qu’il restait un client à servir. Alors, Marinette faisait ce qu’elle avait à faire, avant de s’en aller pleurer dans sa chambre.

Ses clients ont été son meilleur stimulant : “Ils m’ont aimée, et même adorée. Partout où j’ai travaillé, je n’ai reçu qu’éloges et compliments. Ce fut une belle récompense, dans ce travail si pénible”.

Les agriculteurs s’engagent dans de nouvelles mutations

A l’image de leurs anciens, les agriculteurs d’aujourd’hui se trouvent confrontés à de nouveaux défis. A la différence près qu’il ne s’agit plus de transformer de petites fermes en hôtels restaurants, mais de moderniser ou de diversifier l’existant pour l’adapter aux nouvelles contraintes économiques.

Ici, un jeune fait progresser son élevage allaitant vers plus de technicité, après l’avoir installé dans un bâtiment moderne. Ou bien on conforte l’exploitation, pour permettre à un jeune couple de s’installer et de vivre de l’agriculture. Ailleurs, on a fait le choix de transformer le lait à la ferme, et d’en commercialiser sur place la plus grande partie.

Ailleurs encore, on a créé des gîtes, des chambres d’hôte qui offrent un hébergement de très grande qualité. Ou bien, on a élargi sa panoplie, par une activité de services à destination des particuliers et de la collectivité.

La mutation est bien engagée. Elle est appelée à se poursuivre. Elle passera notamment par l’exploitation d’un gisement touristique, qui offre des possibilités réelles de diversification, sous diverses formes : accueil à la ferme sous toutes ses formes (chambres, tables d’hôtes, gîtes, auberge à la ferme), produits fermiers, tourisme équestre notamment.

La pérennisation des onze exploitations présentes sur la commune est un enjeu essentiel pour Saint-Jacques des Blats qui a besoin d’un tissu agricole vivant, pour asseoir son développement.

Pierre-Jean Meissonnier, un jeune éleveur bien dans sa peau

Si vous cherchez un paysan de montagne “trad” et grincheux, déambulant, une casquette douteuse vissée sur la tête, dans une étable obscure et malodorante, n’allez pas à Rueyre, chez Pierre-Jean Meissonnier. Là-haut, à 1200 mètres d’altitude, entre le bourg de Saint-Jacques des Blats et le col du Perthus, vous rencontrerez un jeune homme accueillant et bien mis, qui vous parle volontiers de son métier d’éleveur… et de ses loisirs. Car il en a, bien qu’il consacre beaucoup de temps à son exploitation, et autant d’attention à son troupeau.

Bac agricole en poche, Pierre-Jean, 28 ans, s’est installé en GAEC avec sa mère, dès 2005. Il a choisi d’élever des aubrac, et pas seulement parce que son père est originaire d’Aumont. “C’est, dit-il, une race qui me plait. Rustique, elle s’adapte à tout”. Son troupeau compte 60 bêtes, dont 35 mères, avec son renouvellement l’hiver, 180 l’été, avec les animaux pris en pension à l’estive.

“J’aime me promener au milieu de mes bêtes”

Quatre ans après son installation, il a engagé un investissement de 160 000 €, pour doter son exploitation d’une stabulation spacieuse, bien éclairée, bien aérée. Les bêtes prennent plaisir à y circuler (presque librement), les hommes se plaisent également à découvrir des installations d’une propreté exemplaire, et à humer un fourrage qui dégage de délicieux aromes. Le remplacement de l’étable traditionnelle par la stabu a également permis à Pierre-Jean d’avancer ses vêlages, donc ses ventes, sans devoir faire sortir et rentrer ses bêtes tous les quatre matins.

Comment permettre à des aubrac de vivre non entravées, sans couper leur solide paire de corne, ni risquer des accidents ? En ne gardant que des bêtes qui ont bon caractère. “J’avais une vache agressive. Je l’ai rapidement éliminée”, précise Pierre-Jean Meissonnier qui, de surcroît, “aime se promener au milieu de ses animaux”.

Des éleveurs de charolais, venus visiter l’exploitation, se sont étonnés de la composition de l’alimentation : “Vous ne donnez jamais de croquettes ?”. Non, effectivement. Parce que l’aubrac valorise bien le fourrage rustique, la nourriture du troupeau se compose essentiellement de ce qui coûte le moins cher : le foin séché au sol. L’aliment va uniquement aux petits veaux, et à la “repousse”, vendue à 400 kilos entre octobre et janvier.

“Et s’il faut aller au bal ou en boite…”

L’engrais minéral n’a pas non plus droit de cité à Rueyre. La fertilisation des prairies s’appuie essentiellement sur le fumier maison, auquel viennent s’ajouter la chaux et la scorie potassiques.

On peut être un éleveur passionné, sans mener une vie d’ermite. Conseiller municipal de Saint-Jacques (en attendant plus, peut-être), secrétaire général du centre cantonal des Jeunes Agriculteurs, amateur de quad, il appartient aussi à la belle équipe de foot de Badailhac, et s’octroie une semaine de vacances, l’été. En dehors de la période hivernale, il ne travaille pas le dimanche. Et puis, “quand il faut aller au bal ou en boite, il y va”.

Les frères Manhès perpétuent une tradition familiale

Le fromage à la ferme, une pratique dépassée, parce que trop contraignante ? Jean-Pierre et Laurent Manhès, qui élèvent à Ferval, 36 laitières montbéliardes et holstein, une dizaine d’allaitantes salers en croisement, et autant de génisses laitières, ne sont pas de cet avis. Ils ont choisi de perpétuer la tradition familiale. Ils transforment, sur place, 130.000 des 180.000 litres produits sur l’exploitation, située à 1.060 mètres d’altitude. Ils produisent entre le 15 mai et le 15 novembre, du salers qu’ils vendent en blanc à Marcel Charrade et, le reste du temps, du cantal fermier, qu’ils affinent et vendent directement à la ferme.

2005, le grand chambardement

Pour perpétuer la tradition, Jean-Pierre et Laurent Manhès ont dû investir dans des installations, destinées à remplacer l’existant, complètement hors normes. Ils n’ont pas bricolé. En 2005, ils se sont lancés dans la construction d’une étable et d’une fromagerie attenante.

L’investissement a été lourd, mais il s’est révélé productif… ne serait-ce que pour se mettre à l’abri de la baisse des cours du lait. A en juger par leur tempérament fort paisible, les vaches se sentent bien dans leur nouvelle demeure.

Le vente à la ferme représentent 75% des volumes transformés. Très abordable, le prix pratiqué, est compatible avec la rentabilité de l’exploitation grâce à la compression des coûts : là encore, pas d’intrants chimiques, mais seulement du lisier produit sur place. Par ailleurs, l’affinage maison et la commercialisation directe permettent de préserver l’intégralité de la marge.

Jean-Pierre et Laurent vendent leur cantal à 3 mois et demi – 4 mois. Non par facilité, mais « pour épouser les goûts des consommateurs, peu nombreux à aimer le fromage corsé ».

LE PARC ÉOLIEN

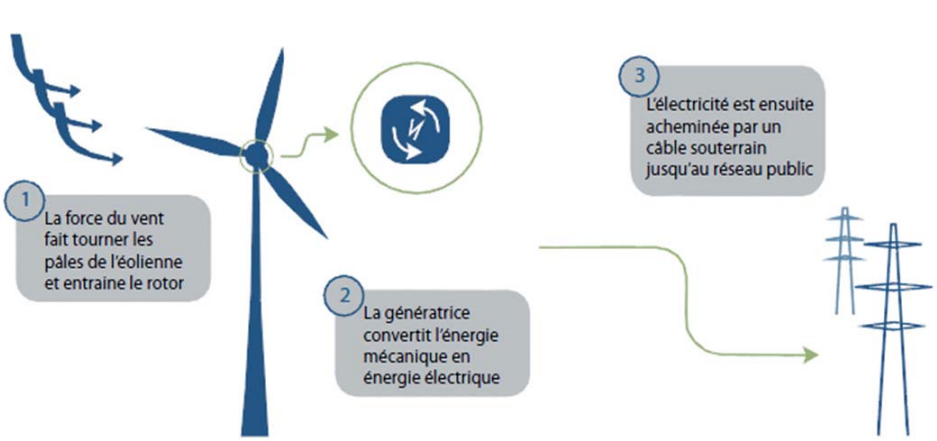

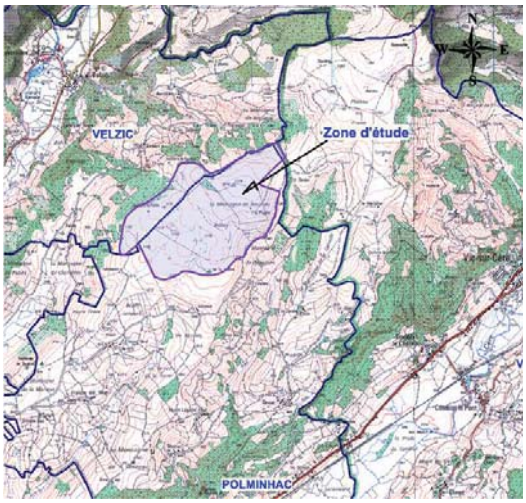

Après Allanche et Talizat – Rézentières, Velzic - Polminhac. EDF Energies nouvelles a engagé les démarches préalables à la construction d'un nouveau parc éolien, celui de Salvaque, situé tout en haut du plateau de Coyan, entre les vallées de la Cère et de la Jordanne. Le projet a reçu l'avis favorable des deux communes concernées, ainsi que de la Communauté Cère et Goul.

La phase d'études et de concertation est en cours. La demande d'autorisation sera déposée auprès des services de l'Etat en fin d'année. Si elle reçoit une suite favorable, les travaux de construction débuteront en 2015, pour se terminer en 2016. Les 8 à 10 pylônes du parc éolien de Salvaque répondra aux besoins énergétiques (chauffage compris) de 18 000 personnes, soit près du tiers de la population de la CABA (Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac).

Le plateau du Coyan présente l'avantage d'être à proximité de l'agglomération d'Aurillac, principal bassin de consommation électrique du Cantal. Il est situé sur une zone d'estives inhabitée côté Polminhac. Côté Velzic, les deux habitations les plus proches sont situées à plus de 500 mètres des pylônes. Enfin, le plateau est balayé par un vent de classe 3 (6 à 8 mètres/seconde).

Des études environnementales ont été conduites pour recenser les espaces sensibles abritant des zones humides, identifier les espèces floristiques remarquables et répertorier les habitats de la faune sauvage. Elles ont permis de définir des zones d'exclusion, non impactées par la présence et le fonctionnement des éoliennes.

La conduite de la concertation (voir calendrier ci-dessous) a été confiée au CPIE de Haute-Auvergne.

La construction de parcs éoliens s'inscrit dans un plan national de transition énergétique, qui vise à réduire la part du pétrole et du nucléaire dans la production française d'électricité, ainsi qu'à augmenter celle des énergies propres.

Contrairement au nucléaire, l'éolien ne présente aucun risque pour les populations et ne génère aucun déchet non recyclable.

Contrairement aux énergies fossiles, il n'émet pas de gaz à effet de serre et repose sur une ressource inépuisable, le vent. Il ne pèse pas non plus sur la balance commerciale.

Les éoliennes sont de moins en moins bruyantes, et leur puissance a été multipliée par dix en dix ans.

Enfin, la création d'un parc est synonyme de retombées économiques immédiates, pendant la phase de construction. Il procure également aux collectivités un complément de ressources appréciable.

Communes concernées par la concertation

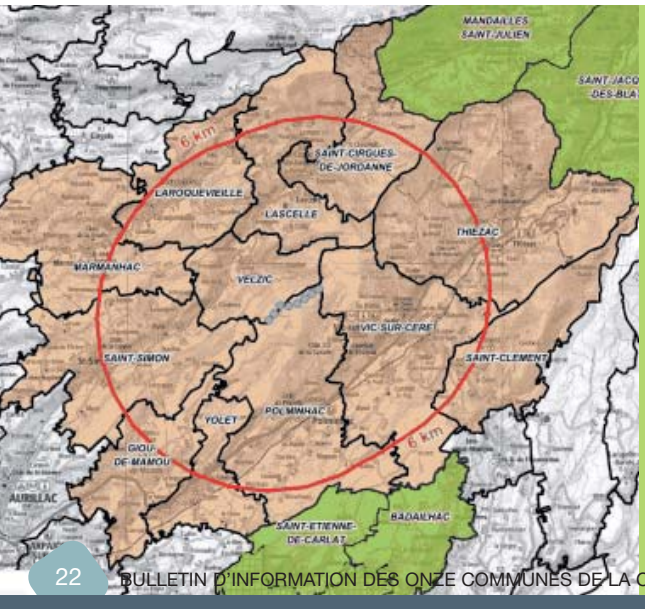

Calendrier de la concertation

Courant mai : distribution de bulletins d'information

14 mai : réunion avec les associations locales

De mi-mai à fin-juin : affichage de l'exposition en mairie de Velzic et Polminhac avec mise à disposition d'un registre et point d'information au CPIE Haute Auvergne

Fin mai : réunion dans le cadre des deux communautés de communes

12 juin : réunion publique à Velzic

Début juillet : fin de l'exposition et clôture des registres

Juillet - Août : bilan de concertation

18 septembre : réunion publique à Polminhac

Assainissement non collectif :

début des visites de contrôles-conseils

Entre 2008 et 2010, toutes les habitations non raccordées à un réseau d'assainissement collectif ont reçu la visite d'un technicien, qui a vérifié la conformité de leur installation, et relevé d'éventuels dysfonctionnements synonymes de pollution des eaux, d'insalubrité ou d'inconvénients de voisinage.

Les propriétaires disposaient d'un délai de 4 ans, pour se mettre aux normes (selon la réglementation en vigueur).

Ce délai étant écoulé, de nouvelles visites vont être effectuées. Elles concerneront prioritairement les installations qui présentent un risque pour la santé. Elles auront pour objectif de vérifier que les aménagements préconisés ont bien été réalisés. Si tel n'a pas été le cas, le technicien engagera un dialogue avec le propriétaire, pour prendre connaissance des problèmes qui ont fait obstacle à la mise aux normes (difficultés financières, manque de terrain etc.) et réfléchir avec lui à une éventuelle solution.

En cas d'empêchement au rendez-vous proposé, le propriétaire devra impérativement contacter le service du SPANC pour essayer de trouver une autre date. Faute de quoi, tout déplacement infructueux du technicien lui sera facturé.

Transports scolaires :

un service de proximité apprécié

Depuis deux ans, la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès est en charge de la gestion du service de transport scolaire desservant les établissements scolaires de son territoire et le RPIC de Carlat. Ses fonctions : l'inscription des élèves souhaitant bénéficier du service de transport, l'étude et la mise en place des itinéraires et des points d'arrêt (soumis à validation du Conseil Général).

Sur l'année scolaire 2012-2013, ce sont ainsi 144 élèves (84 primaires et 60 collégiens) qui ont emprunté l'un des 10 circuits sillonnant le territoire.

Rentrée 2013/2014 : vers un tarif unique plus intéressant pour les familles

A compter de la rentrée 2013-2014, le Conseil général, qui détermine le fonctionnement des transports, a décidé la mise en place d'un tarif unique fixé à 120 € par élève et par an, soit une baisse de près de 55 € par rapport à 2012/2013 (le coût moyen annuel de transport d'un élève est de 1324 €/an). Le Conseil Général et la Communauté de communes assument la différence. Le Conseil Général adressera aux familles courant octobre une facturation unique.

Les communes gardent la possibilité d'intervenir sur cette somme via l'émission de chèques transports à l'attention des familles, pouvant couvrir tout ou partie de cette charge. Cette participation interviendrait dans ce cas après paiement de la facture.

Rappel pratique : en raison de la complexité des circuits et des contraintes liées à leur organisation, ***toute nouvelle inscription doit parvenir 15 jours avant la date du premier transport***.

CONTACT : Service communautaire - Jenny CARO
04 71 47 89 04 ou developpement2@carlades.fr

Portage de repas à domicile : tarifs 2013

Si vous souhaitez bénéficier du service de portage de repas à domicile :

- Inscription au service : société ESP15,
  Tel/Fax: 04 71 43 04 23/04 71 64 53 48
  ou esp.15@orange.fr
- Communauté de communes :
  Services aux personnes - Jenny CARO
  au 04 71 47 89 04 ou developpement2@carlades.fr

Rappel tarifs 2013 :

Repas du midi : 9,35 € TTC

Supplément du soir : 3,25 € TTC

Formule traiteur : 10,60 € TTC

Le Relais Petite Enfance

présent dans la vallée du Goul

Après Vic-sur-Cère, Polminhac et Thiézac, le Relais petite enfance (RPE) a étendu son activité à la vallée du Goul. Depuis mars 2013, il propose, chaque mercredi (hors vacances scolaires), à l'école primaire de Raulhac, une permanence administrative (14 h 30 - 15 h 30), suivie d'un atelier d'éveil (15 h 30 - 16 h 30).

Rappelons que les activités du Relais Petite Enfance s'adressent aux parents, aux assistantes maternelles et aux enfants.

Le RPE guide les parents dans la recherche d'un mode de garde, les renseigne sur leurs obligations d'employeur et sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Il informe les assistantes maternelles sur leur statut, leurs droits et devoirs, ainsi que sur les modalités d'agrément.

Aux enfants, il propose des ateliers d'éveil, des manifestations festives et des sorties accompagnées.

Enfin, le RPE organise des rencontres entre parents, entre assistantes maternelles, ainsi qu'entre parents et assistantes maternelles.

Pour plus de renseignements

vous pouvez appeler l'animatrice du RPE,

Isabelle Cayrol,

qui assure une permanence téléphonique
les mardi et jeudi de 14 heures à 16 heures,
et le vendredi de 14 à 16 heures

Tél : 04 71 62 01 00 ou 07 86 03 79 56

FESTIVITÉS

Polminhac

Au château de Pesteils : les Médiévales de Polminhac
de 10 heures à 19 heures,
jeudi 18 et 25 juillet,
vendredi 2 août,
mercredi 7 et 14 août.

Animations costumées,
deux après-midi par semaine,
de 14 heures à 19 heures,
du 15 juillet au 15 août

"Pesteils en lumière et en musique"
de 21 heures à minuit
en juillet et août,
avec "Les Voix du Carladès"
(dates sur
www.chateau-pesteils-cantal.com)

Raulhac

Festival de l'Accordéon en Carladès
Jeudi 1er août :
concert en l'église
Samedi 3 août :
Grand Gala d'Accordéon

Vic-sur-Cère

Country Festival
Samedi 20
et dimanche 21 juillet

Festival des Saltimbanques
Samedi 3 et dimanche 4 août

Festival d'arts et traditions populaires du monde
Du samedi 10 au jeudi 15 août

Plus de renseignements
sur www.vicsurcere.fr

Badailhac

Fête des Moissons
Dimanche 25 août

Raulhac

Acabatz d'entrar
Fête de la tarte à la tome
Samedi 5
et dimanche
6 octobre